



Fiche Signalétique

Section 1: Identification du Produit et de l'Entreprise

Nom du produit: Clor-Free® Dégraisseur (vrac)

Numéro(s) de produit: 03186, 03187, 03188, 03189

Utilisation du produit: Dégraisseur d'usage polyvalent

Coordonnées du fabricant / fournisseur:

Aux États-Unis:
CRC Industries, Inc.
885 Louis Drive
Warminster, PA 18974
www.crcindustries.com
1-215-674-4300 (Généralités)
800- 521-3168 (Technique)
800-272-4620 (Service à la clientèle)

Au Canada:
CRC Canada Co.
2-1246 Lorimar Drive
Mississauga, Ontario L5S 1R2
www.crc-canada.ca
1-905-670-2291

Au Mexique:
CRC Industries Mexico
Av. Benito Juárez 4055 G
Colonia Orquídea
San Luís Potosí, SLP CP 78394
www.crc-mexico.com
52-444-824-1666

Urgence 24 heures – CHEMTREC: 800-424-9300 ou 703-527-3887

Section 2: Identification des Risques

Vue d'Ensemble des Risques

DANGER: Très inflammable. Nocif ou mortel si ingéré.
Apparence et odeur: Liquide transparent incolore, légère odeur de solvant

Effets potentiels sur la santé:

EFFETS AIGUS:

- YEUX:** Peut causer une légère irritation oculaire. Les symptômes comprennent picotement, larmoiement et rougeur.
- PEAU:** Peut causer une irritation cutanée. Un contact prolongé ou répété peut causer la sécheresse de la peau. Les symptômes comprennent rougeurs, brûlures, desquamation et brûlure et autre détérioration cutanée. Le passage de ce matériau dans l'organisme par la peau est possible, cependant il est peu probable que cela entraînera des effets dangereux s'il est bien manipulé et utilisé.
- INHALATION:** L'inhalation de petites quantités de ce matériau pendant la manipulation ordinaire ne devrait pas entraîner d'effets nocifs. La respiration de grandes quantités peut avoir des effets néfastes. Les symptômes comprennent l'irritation du nez et de la gorge, dépression du système nerveux (étourdissement, somnolence, faiblesse, nausée, maux de tête, inconscience).
- INGESTION:** L'ingurgitation de petites quantités de ce matériau pendant la manipulation ordinaire ne devrait pas entraîner d'effets nocifs. L'ingestion de grandes quantités peut avoir des effets nocifs. Lorsqu'il est avalé ou vomi, ce matériau peut pénétrer dans les poumons et causer une inflammation ou autres dommages des poumons.

EFFETS CHRONIQUES: Aucun connu.

ORGANES VISÉS: Foie, reins

État physique aggravé par exposition: pathologie cutanée préexistante, conditions pulmonaires

Nom du produit: Chlor-Free® Dégraisseur (vrac)

Numéro(s) du produit: 03186, 03187, 03188, 03189

Se reporter à la section 11 pour les renseignements sur la toxicologie et la cancérogénicité

Section 3: Composition / Renseignements sur les Ingrédients

COMPOSANT	NUMÉRO CAS	% par pds
Cyclohexane	110-82-7	70 – 80
Éthanol	64-17-5	8 - 13
Isomères hexane	divers	5 – 10
Méthanol	67-56-1	< 4
n-Hexane	110-54-3	< 1

Section 4: Premiers Soins

- Contact oculaire: Asperger immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin, si l'irritation persiste.
- Contact cutané: Retirer les vêtements contaminés et laver la zone touchée avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin, si l'irritation persiste. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.
- Inhalation: Déplacer la personne à l'air frais. Maintenir la personne calme. Si la personne ne respire pas, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Communiquer avec un médecin.
- Ingestion: Obtenir des soins médicaux. Si la personne est somnolente ou inconsciente, ne pas administrer le bouche à bouche; la mettre sur le côté gauche, la tête en bas.
- Avis aux médecins: Le matériel comporte un risque d'aspiration. Il faut tenir compte du risque d'aspiration comparé à la toxicité orale possible lorsque le vomissement est provoqué.

Section 5: Mesures en cas d'Incendie

Propriétés d'inflammabilité: Tel que défini par OSHA, ce produit est un liquide inflammable de classe 1B.

Point d'éclair: < 0°F (TCC)	Limite d'explosion supérieure: 8.3
Température d'autoallumage: 500°F	Limite d'explosion inférieure: 1.3

Données pour incendie et explosion:

Moyen d'extinction approprié: Extincteurs d'incendie de classe B, dioxyde de carbone, produit chimique sec, mousse ordinaire

Produits de combustion: Oxydes de carbone, divers hydrocarbures.

Risques d'explosion: Les contenants, lorsqu'ils sont exposés à la chaleur d'un feu, peuvent accumuler de la pression et se fissurer. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans un espace confiné et former une atmosphère inflammable.

Protection des pompiers: Les pompiers doivent porter des appareils respiratoires autonomes, approuvés par NIOSH pour la protection contre la suffocation et la décomposition toxique possible des produits. Une protection oculaire et cutanée doit être fournie. Utiliser un vaporisateur d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie et pour affaiblir les vapeurs pouvant se former lors de la décomposition du produit.

Nom du produit: Chlor-Free® Dégraisseur (vrac)
Numéro(s) du produit: 03186, 03187, 03188, 03189

Section 6: Mesures en cas de Fuites Accidentelles

Précautions personnelles: Utiliser les mesures de protection personnelle recommandées à la Section 8.

Précautions pour l'environnement: Prendre les précautions nécessaires pour éviter la contamination du sol et des surfaces d'eau. Ne pas vidanger dans les égouts ni les collecteurs d'eau pluviales.

Méthodes de confinement et de nettoyage: Éliminer toutes les sources d'allumage. Ériger une digue autour du déversement. Ventiler la zone avec de l'air frais. Dans un espace confiné ou dont la circulation d'air est limitée, les nettoyeurs doivent porter une protection respiratoire appropriée. Récupérer ou absorber le matériel répandu à l'aide d'un absorbant indiqué pour les déversements de produits chimiques. Mettre les absorbants utilisés dans des contenants de déchets appropriés.

Section 7: Entreposage et Manipulation

Procédures de manipulation: Ne pas utiliser à proximité de sources d'ignition dont les risques d'ignition statique. Utiliser une ventilation adéquate. Utiliser les procédures de mise à terre et d'adhésion recommandées pour le transfert des matériaux. Se laver après l'utilisation et avant de toucher de la nourriture. Les directives d'utilisation du produit se trouvent sur l'étiquette du produit.

Procédures d'entreposage: Conserver dans un endroit frais et sec, à l'abri des rayons du soleil. Les contenants doivent être bien fermés pendant l'entreposage.

Niveau d'entreposage d'aérosol: ND

Section 8: Contrôles d'Exposition / Protection Personnelle

Directives sur l'exposition:

COMPOSANT	OSHA		ACGIH		AUTRE		UNITÉ
	TWA	STEL	TWA	STEL	TWA	SOURCE	
Cyclohexane	300	NE	100	NE	NE		ppm
Éthanol	1000	NE	NE	1000	NE		ppm
Isomères hexane	500	1000 (v)	500	1000	NE		ppm
Méthanol	200	NE	200(s)	250(s)	NE		ppm
n-Hexane	500	NE	50(s)	NE	NE		ppm
N.E. Non établi		(c) – ceiling (plafond)	(s) – skin (peau)	(v) – vacated (libre)			

Contrôles et protection:

Contrôles techniques: L'aire doit être suffisamment aérée. Un appareil d'aspiration local est habituellement préféré, car il permet de contrôler les émissions d'un contaminant à la source, empêchant sa dispersion dans l'aire de travail. Si nécessaire, utiliser des moyens mécaniques pour maintenir les niveaux de vapeur en dessous des directives d'exposition. Dans un espace confiné, observer les règlements OSHA en vigueur.

Protection respiratoire: Aucune requise pour un travail effectué sous une ventilation adéquate. S'il n'est pas possible d'avoir des contrôles mécaniques ou si l'exposition dépasse les limites d'exposition permises, utiliser un respirateur à cartouche filtrante approuvé par NIOSH avec une cartouche de produits chimiques anti-vapeurs organiques. Une surveillance de l'air est indispensable pour établir les niveaux d'expositions des employés. Utiliser un appareil respiratoire autonome dans les espaces confinés et en cas d'urgence.

Nom du produit: Chlor-Free® Dégraisseur (vrac)
Numéro(s) du produit: 03186, 03187, 03188, 03189

Protection visuelle/faciale: Sous des conditions normales, porter des lunettes de protection. En cas de probabilité raisonnable de contact avec le liquide, porter des lunettes protectrices contre les agents chimiques.

Protection cutanée: Utiliser des gants de protection en caoutchouc naturel. Utiliser, également, un survêtement de protection en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

Section 9: Propriétés Physiques et Chimiques

État physique: liquide
Couleur: Transparent, incolore
Odeur: Solvant léger
Seuil d'odeur: ND
Gravité particulière: 0.767
Point d'ébullition initial: 179°F
Point de congélation: ND
Pression de vapeur: ND
Densité de vapeur: > 1 (air = 1)
Taux d'évaporation: rapide
Solubilité: Négligeable dans l'eau
Coefficient de distribution eau/huile: ND
pH: ND
Composés Organiques volatiles: Pds %: 100 g/L: 767 lb/gal: 6.39

Section 10: Stabilité et Réactivité

Stabilité: Stable

Conditions à éviter: Températures extrêmes, sources d'ignition

Matériaux incompatibles: Agents d'oxydation puissants

Produits à décomposition dangereuse: Oxydes de carbone, divers hydrocarbures

Possibilité de réactions dangereuses: Non

Section 11: Information Toxicologique

Ce produit n'a pas subi d'études toxicologiques à long terme. L'information suivante est disponible pour les composants de ce produit.

Toxicité aigue:

Composant	Oral LD50 (rat)	Dermique LD50 (lapin)	Inhalation LC50 (rat)
Cyclohexane	12,705 mg/kg	>2.0 g/kg	> 4 044 ppm
Éthanol	7060 mg/kg	Aucunes données	20 000 ppm/10 H
Isomères hexane	>15,000 mg/kg	>2000 mg/kg	Aucunes données
Méthanol	5600 mg/kg	15,800 mg/kg	81 000 mg/m ³ /14H
n-Hexane	28,710 mg/kg	3000 mg/kg	48,000 ppm/4H

Nom du produit: Chlor-Free® Dégraisseur (vrac)
Numéro(s) du produit: 03186, 03187, 03188, 03189

Toxicité chronique:

Composant	OSHA Carcinogène	IARC Carcinogène	NTP Carcinogène	Irritant	Sensibilisateur
Cyclohexane	Non	Non	Non	E (moyen) / S (moyen)	Inconnu
Éthanol	Non	Non	Non	E (modéré) / S (moyen)	Inconnu
Isomères hexane	Non	Non	Non	Aucune	Inconnu
Méthanol	Non	Non	Non	E (modéré) / S (modéré) /	Inconnu
n-Hexane	Non	Non	Non	E (modéré) / S (modéré) / R (modéré)	Inconnu

E – œil	S – peau	R - Respiratoire
---------	----------	------------------

Toxicité reproductive: Aucune information disponible
Tératogénicité: Aucune information disponible
Mutagénicité: Aucune information disponible
Effets synergétiques: Aucune information disponible

Section 12: Information Écologique

Ce produit n'a pas subi d'études écologiques. L'information suivante est disponible pour les composants de ce produit.

Écotoxicité: n-hexane – 48 heures EC50 puce d'eau: 3.87 mg/L
 96 heures LC50 Lepomis macrochirus: 4.12 mg/L
 Persistance / Dégradabilité: Aucune information disponible
 Bioaccumulation / Accumulation: Aucune information disponible
 Mobilité dans l'environnement: Aucune information disponible

Section 13: Élimination

Classification déchets: Ce produit fait partie de l'élimination des déchets dangereux RCRA à l'égard de sa caractéristique d'inflammabilité D001: (Vous reporter 40 CFR Part 261.20 – 261.33)
 Le liquide doit être recueilli et traité comme un déchet dangereux. Les contenants vides peuvent être recyclés.

Toutes les activités d'élimination doivent respecter les réglementations fédérales, provinciales et municipales. Les réglementations municipales peuvent être plus rigoureuses que les exigences fédérales ou provinciales.

Section 14: Information pour le Transport

Département des transports É.-U. (terre): **03186, 03187, 03188** Liquides inflammables, n.s.o, (cyclohexane et éthanol) UN1993, 3 PGII
03189 Biens de consommation, AAR-D

ICAO/IATA (air): Liquides inflammables, n.s.o, (cyclohexane et éthanol) UN1993, 3 PGII

IMO/IMDG (eau): Liquides inflammables, n.s.o, (cyclohexane et éthanol) UN1993, 3 PGII

Nom du produit: Chlor-Free® Dégraisseur (vrac)
Numéro(s) du produit: 03186, 03187, 03188, 03189

Réerves spéciales: Aucune

Section 15: Réglementation

Règlements fédéraux É.-U.:

Toxic Substances Control Act (TSCA) (Loi réglementant les substances toxiques):

Tous les ingrédients sont soit indiqués dans l'inventaire TSCA ou exemptés.

Comprehensive Environmental Response, Compensation and Liability Act (CERCLA):

Il existe des quantités à déclarer pour les ingrédients suivants: cyclohexane (1 000 lb), méthanol (5 000 lb),
n-hexane (5 000 lb)

Le National Response Center (800-424-8802) ou votre comité d'organisation en cas d'urgence local doit être immédiatement avisé de tous déversements ou fuites suite à la perte de l'un des ingrédients dont la quantité doit être déclarée.

Superfund Amendments Reauthorization Act (SARA) Titre III:

Section 302 Substances extrêmement dangereuses (EHS): Aucune

Section 311/312 Catégories de danger:	Risque d'incendie	Oui
	Risque réactif	Non
	Libération de pression	Non
	Risque aigu pour la santé	Oui
	Risque chronique pour la santé	Non

Section 313 Produits chimiques toxiques: Ce produit contient les substances suivantes qui doivent être reportées selon la section 313 du titre III de la loi SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) de 1986 et 40 CFR Part 372:
cyclohexane (< 76%), méthanol (< 4%), n-hexane (< 1%)

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique:

Section 112 Polluants atmosphériques dangereux: n-hexane, méthanol

Occupational Safety and Health Administration:

Ce produit est réglementé par selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses.

Règlements d'états É.-U.:

Loi de Californie sur l'eau potable et les toxiques (Prop 65):

Ce produit peut contenir les produits chimiques suivants, reconnus par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer, des déficiences de naissance et autre danger pour la reproduction:

Aucune

Règlements COV sur les biens de consommation:

Dans les états soumis à des règlements COV sur les produits de consommation, ce produit n'est pas destiné à la vente au détail. Ce produit est destiné uniquement au besoin de fabrication.

Droit fédéral à connaître:

New Jersey: 110-82-7, 64-17-5, 67-56-1, 110-54-3
Pennsylvanie: 110-82-7, 64-17-5, 67-56-1, 110-54-3
Massachusetts: 110-82-7, 64-17-5, 67-56-1, 110-54-3
Rhode Island: 110-82-7, 64-17-5, 67-56-1, 110-54-3

Réglementation canadienne:

Règlements sur les produits contrôlés:

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque des règlements sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par les règlements des produits contrôlés.

Nom du produit: Chlor-Free® Dégraisseur (vrac)
Numéro(s) du produit: 03186, 03187, 03188, 03189

Classe de risque SIMDUT: B2, D2B

Inventaire LIS canadien: Tous les ingrédients sont soit indiqués dans l'inventaire LIS ou exemptés.

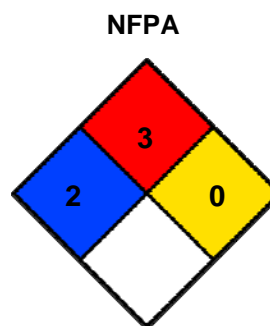
Réglementation Union Européenne:

Conformité RoHS: Ce produit est conforme à la Directive 2002/95/EC du Parlement européen et du Conseil du 27 janvier 2003. Ce produit ne contient aucune des substances interdites telles qu'énumérées à l'article 4(1) de la directive RoHS.

Réglementation complémentaire: Aucune

Section 16: Autres Informations

HMIS® (II)	
Santé:	2
Inflammabilité:	3
Réactivité:	0
EPP:	B



Valeur nominale entre 0 (aucun danger) à 4 (danger grave)

Préparé par: Michelle Rudnick
N° CRC: 463C
Date de révision: 04/26/2011

Modifications depuis la dernière révision: La fiche signalétique a été reformatée afin de satisfaire aux exigences canadiennes en matière de règlements sur les produits contrôlés.

L'information contenue sur ce document concerne ce matériau en particulier, tel que fourni. Elle peut devenir non valide s'il est utilisé en combinaison avec tout autre matériau. Cette information est exacte selon les connaissances de CRC Industries ou l'exactitude des sources mises à la disposition de CRC. Avant d'utiliser un produit, lire attentivement les avertissements et directives sur l'étiquette. Pour obtenir des précisions sur toute information contenue sur cette fiche signalétique, veuillez vous adresser à votre superviseur, à un professionnel de la santé et de la sécurité ou aux Industries CRC.

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CAS: Registre CAS
CFR: Code des règlements fédéraux
DOT: Département des transports
LIS: Liste intérieure des substances
g/L: Grammes par litre
HMIS: Système d'identification des matériaux dangereux
IARC: Agence internationale pour la recherche sur le cancer
IATA: Association du transport aérien international
OACI: Organisation de l'aviation civile internationale
IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses
OMI: Organisation maritime internationale
lb/gal: Livres par gallon
CL: Concentration létale
DL: Dose létale

ND Non applicable
N.R. Non défini
NIOSH: National Institute of Occupational Safety & Health
NFPA: National Fire Protection Association
NTP: Programme national de toxicologie
OSHA: Occupational Safety and Health Administration
PMCC: Méthode Pinsky-Martens en vase clos
EPP: Équipement de protection personnelle:
ppm: Parties par million
RoHS: Restriction des substances dangereuses
STEL Limite d'exposition de courte durée
TCC: Méthode Tagliabue en vase clos
TWA: Moyenne pondérée dans le temps
SIMDUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail